

# FONDATION ACCUEILLIR LA VIE

Selon ANC 2018-06

Selon CRC 1999-01

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2020	31/12/2019
<b>COMPTES DE LIAISON</b>	9		9	
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
Frais d'établissement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, droits similaires	240	240		
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances, acomptes sur immo. incorpo.				
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., outillage (matériel et mobilier de bureau)				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Obligations				
Actions				
Autres (OPCVM, etc)				
Obligations				
Obligations, intérêts courus à recevoir				
Actions				
Autres (FCP, etc.)				
Obligations, intérêts courus à recevoir				
Prêts				
Autres				
<b>TOTAL I</b>	<b>240</b>	<b>240</b>		
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>CREANCES</b>				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	23 045		23 045	
Créances reçues par legs ou donations				
Donateurs et organismes				38 315
Autres créances				5 000
Autres				
<b>DIVERS</b>				
V.M.P.				
Obligations				
Actions				
Autres (OPCVM, etc)				
Fonds obligataires y compris coupons courus				
Autres valeurs mobilières de placement (actions, FCP)				
Fonds obligataires				
<b>INSTRUMENTS DE TRESORERIE</b>				
<b>DISPONIBILITES</b>	538 688		538 688	386 916
<b>CHARGES CONSTATEES D'AVANCE</b>	1 230		1 230	
<b>TOTAL II</b>	<b>562 963</b>		<b>562 963</b>	<b>430 231</b>
Ecarts de conversion actif				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>562 212</b>	<b>240</b>	<b>562 972</b>	<b>430 231</b>

# FONDATION ACCUEILLIR LA VIE

Selon ANC 2018-06

Selon CRC 1999-01

Rubriques	31/12/2020	31/12/2019
<b>COMPTES DE LIAISON</b>		1 060
<b>FONDS PROPRES</b>		
<i>Fonds associatifs</i>		
<i>Dotations pérenne non consommable</i>		
<i>Dotations statutaire FND</i>		
<i>Dotations complémentaires y compris Programme Entraide</i>		
<i>Apports des fondations abritées</i>		
<i>Dotation initiale</i>		
<i>Dotations complémentaires</i>		
<i>Dotations consommables</i>		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres réserves		
<i>Réserves affectées</i>		
Report à nouveau	330 673	233 079
Excédent ou déficit de l'exercice	197 482	102 594
Situation nette (sous-total)	528 155	335 673
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
<b>TOTAL I</b>	528 155	335 673
<b>FONDS REPORTEES ET DEDIES</b>		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
<i>Fonds dédiés aux fondations abritées</i>		
<i>Fonds dédiés spécifiques aux fondations abritées</i>		
<i>Fonds dédiés sur subventions publiques de fonctionnement</i>		
<i>Fonds dédiés spécifiques du programme Entraide</i>		
<b>TOTAL II</b>		
<b>PROVISIONS</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
<b>TOTAL III</b>		
<b>DETTES</b>		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	34 817	11 010
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
<i>Projets bénéficiaires restant à solder</i>		82 488
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
<b>TOTAL IV</b>	34 817	93 498
Ecarts de conversion passif		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>562 972</b>	<b>430 231</b>

# FONDATION ACCUEILLIR LA VIE

Selon ANC 2018-06

Selon CRC 1999-01

Rubriques	31/12/2020	31/12/2019
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
Ventes de biens et services		
Ventes de biens (dont ventes de dons en nature)		
Loyers et récupérations des charges		
Ventes de prestations de services (dont parrainages)		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation		
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels non affectés	396 543	352 980
Dons manuels affectés (hors mécénats)		
Mécénats		
<i>Dons manuels affectés (y c. mécénats)</i>		
Legs, donations et assurances-vie	166 415	
Autres produits liés à la générosité & abandon de frais		
Contributions financières d'autres organismes		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		
<i>Reprises sur amortissements et provisions</i>		
Utilisation des fonds dédiés		
Autres produits liés à la générosité du public et produits des activités annexes		
Quotes-parts de dotations consommables virées au compte de résultat		
<b>TOTAL I</b>	<b>562 958</b>	<b>352 980</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
Autres achats et charges externes	88 503	40 210
Aides financières (projets engagés)	260 000	175 000
Impôts, taxes et versements assimilés	571	
Salaires et traitements		
Charges sociales		
<i>Charges de personnel</i>		22 305
Charges communes aux fondations abritées	16 259	13 060
Dotations aux amortissements et aux dépréciations		
Dotations aux provisions		
<i>Dotations aux amortissements et provisions</i>		
Reports en fonds dédiés		
Autres charges	851	
<i>Autres charges - Impôts</i>		563
<b>TOTAL II</b>	<b>366 184</b>	<b>251 137</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>		
	<b>196 774</b>	<b>101 843</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
Produits financiers de participation		751
Produits autres valeurs mobilières, créances actif immo.		
Autres intérêts et produits assimilés	708	
Reprises sur dépréciations, provisions, transferts charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de V.M.P.		
<b>TOTAL III</b>	<b>708</b>	<b>751</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>		
Dotations financières amortissements, provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de V.M.P.		
<b>TOTAL IV</b>		
<b>RESULTAT FINANCIER (III - IV)</b>		
	<b>708</b>	<b>751</b>
<b>RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)</b>		
	<b>197 482</b>	
<b>RESULTAT avant variation des fonds dédiés (I - II + III - IV)</b>		
		<b>102 594</b>

# Fondation - Compte de résultat (suite)

## FONDATION ACCUEILLIR LA VIE

Selon ANC 2018-06

Selon CRC 1999-01

Rubriques	31/12/2020	31/12/2019
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, transferts de charges		
<b>TOTAL V</b>		
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements, provisions		
<b>TOTAL VI</b>		
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)</b>		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	VII	
Impôts sur les bénéfices	VIII	
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)</b>	<b>563 666</b>	
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)</b>	<b>366 184</b>	
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>197 482</b>	
<b>Résultat avant variation des fonds dédiés</b>		
Sous Total des Produits		353 731
Sous Total des Charges		251 137
Report des fonds dédiés spécifiques année N-1		
Variation des fonds dédiés spécifiques (création, renfort ou utilisation)		
Report des fonds dédiés spécifiques année N+1		
Total des Produits		353 731
Total des Charges		251 137
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>		<b>102 594</b>
<b>Evaluation des contributions volontaires en nature</b>		
<b>Ressources</b>		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		9 692
<b>TOTAL PRODUITS</b>	<b>9 692</b>	
<b>Emplois</b>		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services		
Prestations en nature		
Personnel bénévole		9 692
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>9 692</b>	

# Fondation - Compte de résultat par origine et destination

## FONDATION ACCUEILLIR LA VIE

### COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

A- Produits et charges par origine et destination	Exercice N		Exercice N-1	
	Total	Dont générosité du public	Total	Dont générosité du public
<b>PRODUITS PAR ORIGINE</b>				
<b>1 - PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>	<b>563 666</b>	<b>563 666</b>		
1.1 Cotisations sans contrepartie				
1.2 Dons, legs et mécénat				
- Dons manuels non affectés	396 543	396 543		
- Dons manuels affectés				
- Legs, donations et assurance-vie	166 415	166 415		
- Mécénat				
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	708	708		
<b>2 - PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>				
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises				
2.3 Contributions financières sans contrepartie				
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public				
<b>3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS</b>				
<b>4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS</b>				
<b>5 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS</b>				
<b>TOTAL</b>	<b>563 666</b>	<b>563 666</b>		
<b>CHARGES PAR DESTINATION</b>				
<b>1 - MISSIONS SOCIALES</b>	<b>273 536</b>	<b>273 536</b>		
1.1 Réalisées en France				
- Actions réalisées par l'organisme				
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France	260 000	260 000		
- Accompagnement des projets	13 536	13 536		
1.2 Réalisées à l'étranger				
- Actions réalisées par l'organisme				
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger				
<b>2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS</b>	<b>72 902</b>	<b>72 902</b>		
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	72 902	72 902		
2.2 Frais de recherche d'autres ressources				
<b>3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>19 746</b>	<b>19 746</b>		
3.1 Frais de gestion	16 259	16 259		
3.2 Frais de gestion immobilière	3 487	3 487		
3.3 Charges financières				
<b>4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS</b>				
<b>5 - IMPÔT SUR LES BENEFICES</b>				
<b>6 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE</b>				
<b>TOTAL</b>	<b>366 184</b>	<b>366 184</b>		
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>197 482</b>	<b>197 482</b>		

# Fondation - Compte de résultat par origine et destination (suite)

## FONDATION ACCUEILLIR LA VIE

### COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (Suite)

B- Contributions volontaires en nature	Exercice N		Exercice N-1	
	Total	Dont générosité du public	Total	Dont générosité du public
<b>PRODUITS PAR ORIGINE</b>				
<b>1 - Contrib/volont. liées générosité du public</b>	9 692	9 692		
Bénévolat	9 692	9 692		
Prestations en nature				
Dons en nature				
<b>2 - Contrib/volont. non liées générosité du public</b>				
<b>3 - Concours publics en nature</b>				
Prestations en nature				
Dons en nature				
<b>TOTAL</b>	<b>9 692</b>	<b>9 692</b>		
<b>CHARGES PAR DESTINATION</b>				
<b>1 - Contrib/volont. aux missions sociales</b>				
Réalisées en France				
Réalisées à l'étranger				
<b>2 - Contrib/volont. à la recherche de fonds</b>				
<b>3 - Contrib/volont. au fonctionnement</b>	9 692	9 692		
<b>TOTAL</b>	<b>9 692</b>	<b>9 692</b>		

## FONDATION ACCUEILLIR LA VIE

Emplois par destination	Exercice N	Exercice N-1	Ressources par origine	Exercice N	Exercice N-1
<b>EMPLOIS DE L'EXERCICE</b>			<b>Ressources de l'exercice</b>		
<b>1 - MISSIONS SOCIALES</b>			<b>1 - Ressources liées à la générosité du public</b>		
Réalisées en France	273 536		Coisations sans contreparties	563 666	0
- Actions réalisées directement			Dons manuels non affectés	396 543	
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France	260 000		Dons manuels affectés		
- Accompagnement des projets	13 536		Legs, donations et assurances-vie	166 415	
Réalisées à l'étranger			Mécénats		
- Actions réalisées directement			Autres ressources liées à la générosité du public	708	
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes					
<b>2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS</b>					
- Frais d'appel à la générosité du public	72 902				
- Frais de recherche d'autres ressources	72 902				
<b>3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>					
- Frais de gestion	19 746				
- Frais de gestion immobilière	16 259				
- Charges financières	3 487				
<b>TOTAL DES EMPLOIS</b>	<b>366 184</b>		<b>TOTAL DES RESSOURCES</b>	<b>563 666</b>	
<b>4 - Dotations aux provisions et dépréciations</b>					
<b>5 - Reports en fonds dédiés de l'exercice</b>					
Excédent de la générosité du public de l'exercice	197 482				
<b>TOTAL</b>	<b>563 666</b>		<b>TOTAL</b>	<b>563 666</b>	
			<b>Ressources reportées liées à la générosité du public début exercice (hors fonds dédiés)</b>	332 777	
			(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public		
			(-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice	197 482	
			<b>Ressources apportées liées à la générosité du public en fin d'exercice (hors fonds dédiés)</b>	530 259	

## FONDATION ACCUEILLIR LA VIE

<b>Legs, donations &amp; assurances-vie</b>	<b>Montants</b>
<b>Produits</b>	<b>266 415</b>
Montant perçu au titre d'assurances-vie	
Montant de la rubrique de produits "Legs ou donations" définie à l'article 213-9	10 415
Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	106 000
Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations	150 000
<b>Charges</b>	<b>100 000</b>
Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	100 000
Dotation aux dépréciations d'actifs reçus par leg ou donations destinés à être cédés	
Report en fonds reportés liés aux legs ou donations	
<b>SOLDE DE LA RUBRIQUE</b>	<b>166 415</b>



**Fondation Accueillir La Vie**  
*futures mères & jeunes mamans*

Sous l'égide de la Fondation Notre Dame reconnue d'utilité publique

2020

**ANNEXES**  
**FONDATION ACCUEILLIR LA VIE**  
**EXERCICE CLOS LE 31/12/2020**

# ANNEXES

<b>1. ACTIVITE DE LA FONDATION .....</b>	<b>4</b>
1.1. OBJET .....	4
1.2. FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE 2020.....	4
1.3. DUREE ET PERIODE DE L'EXERCICE COMPTABLE .....	4
<b>2. REGLES ET METHODES COMPTABLES.....</b>	<b>4</b>
2.1. CADRE LEGAL DE REFERENCE .....	5
2.2. PRINCIPE COMPTABLES APPLIQUES .....	5
2.2.1. Comptabilisation des dotations & de revenus des dotations.....	6
2.2.2. Fonds dédiés.....	6
2.2.3. Traitement des legs et donations.....	7
2.2.4. Méthode d'affectation des charges communes aux fondations abritées.....	8
2.2.5. Immobilisations corporelles et incorporelles.....	8
2.3. ZOOM SPECIFIQUE SUR LE COMPTE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD) ET LE COMPTE EMPLOI-RESSOURCES (CER).....	9
<b>3. COMPLEMENTS D'INFORMATION SUR LE BILAN.....</b>	<b>10</b>
3.1. NOTES SUR L'ACTIF .....	10
3.1.1. Immobilisations incorporelles & corporelles .....	10
3.1.2. Donations temporaires d'usufruit & biens reçus par legs et donations destinés à être cédés.....	10
3.1.3. Disponibilités.....	10
3.1.4. Créances.....	11
3.1.5. Créances clients et comptes rattachés.....	11
3.2. NOTES SUR LE PASSIF.....	11
3.2.1. Report à nouveau.....	11
3.2.2. Evolution du Report à nouveau de l'année N-1.....	12
3.2.3. Etats des échéances des dettes.....	13
3.2.4. Charges à payer .....	13
<b>4. COMPLEMENT D'INFORMATION SUR LE COMPTE DE RESULTAT.....</b>	<b>14</b>
4.1. LEGS, DONATIONS ET ASSURANCES-VIE .....	14
4.2. CHARGES ADMINISTRATIVES COMMUNES .....	14
4.3. PROJETS SOUTENUS .....	14
<b>5. COMMENTAIRES SUR LE CROD (COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION) ET LE CER (COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES).....</b>	<b>15</b>
5.1. PRODUITS (CROD)/RESSOURCES (CER) PAR ORIGINE .....	15
5.1.1. Produits liés à la générosité du public / Dons, legs et mécénat (Rubrique 1) .....	15
5.1.2. Autres produits liés à la générosité du public (rubrique 1.3) .....	15
5.1.3. Subventions & autres concours publics (rubrique 3).....	15
5.1.4. Utilisation des fonds dédiés antérieurs .....	15
5.1.5. Contributions volontaires en nature (CER).....	15
5.1.6. Report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice (CER) .....	15
5.2. EMPLOIS.....	16

5.2.1.	Contenu des missions sociales .....	16
5.2.2.	Frais de recherche de fonds .....	16
5.2.3.	Contenu des frais de fonctionnement .....	16
5.2.4.	Reports en dédiés de l'exercice .....	16
<b>5.3.</b>	<b>CER 2019 .....</b>	<b>17</b>
<b>6.</b>	<b>AUTRES INFORMATIONS .....</b>	<b>18</b>
<b>6.1.</b>	<b>LOCAUX .....</b>	<b>18</b>
<b>6.2.</b>	<b>EFFECTIFS .....</b>	<b>18</b>
<b>6.3.</b>	<b>CONTRIBUTION DES BENEVOLES .....</b>	<b>18</b>
<b>6.4.</b>	<b>HONORAIRES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES .....</b>	<b>19</b>
<b>6.5.</b>	<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN .....</b>	<b>19</b>
6.5.1.	Engagements donnés .....	19
6.5.2.	Engagements reçus .....	19

## 1. ACTIVITE DE LA FONDATION

### 1.1. Objet

Créée en novembre 2015, la FONDATION ACCUEILLIR LA VIE a pour objet de soutenir, moralement et financièrement, tout projet ayant pour but le secours et l'assistance à des jeunes femmes en situation de détresse, futures mères ou mères de nouveau-nés et ce, afin de les sortir de la précarité et faciliter leur réinsertion sociale et l'avenir de leurs enfants.

### 1.2. Faits significatifs de l'exercice 2020

- ✓ La Fondation Accueillir la Vie a collecté en 2020 397 K€ soit une augmentation de 12 % par rapport à 2019 (353 K€) grâce à la mobilisation de plus d'un millier de donateurs.
- ✓ Le boni de liquidation de l'Association Bienvenue Bébé, d'un montant net de 166 k€, vient renforcer notablement la capacité d'action de la Fondation ;
- ✓ La Fondation a ainsi engagé 260 k€ en faveur du fonctionnement des deux maisons de l'Association Magnificat et a contribué au financement d'une mission extérieure afin de donner un nouvel élan au projet associatif de Magnificat. L'organisation entre les deux structures a été formalisée.
- ✓ En 2021, la Fondation peut donc poursuivre sereinement son soutien au fonctionnement de l'association, tout en préparant le soutien à un projet d'investissement visant à la création d'une 3e maison d'accueil maternel en région parisienne.

### 1.3. Durée et période de l'exercice comptable

Les Comptes de la FONDATION ACCUEILLIR LA VIE sont établis en euros. Ils couvrent la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2020.



## 2. REGLES ET METHODES COMPTABLES

La FONDATION ACCUEILLIR LA VIE est une fondation sous égide de la FONDATION NOTRE DAME. La FONDATION ACCUEILLIR LA VIE correspond à un établissement comptable de la FONDATION NOTRE DAME. Les principes, règles et méthodes comptables de la FONDATION NOTRE DAME lui sont appliqués.

## 2.1. Cadre légal de référence

Les comptes annuels de l'exercice 2020 sont établis conformément aux règlements :

- ANC n°2014-03 du 5 juin 2014, relatif à la réécriture du plan comptable général (modifié par le règlement ANC n°2016-07 du 8 décembre 2016),
- ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif (modifié par le règlement ANC n°2020-08 du 4 décembre 2020).

Conformément à l'article 611-1 du règlement ANC n°2018-06, la première application dudit règlement constitue un changement de méthode comptable. Les montants relatifs aux postes de l'exercice précédent sont identiques aux montants tels qu'établis au bilan et au compte de résultat de l'exercice précédent. Cela conduit donc à une présentation du bilan et du compte de résultat de l'exercice 2020 selon deux règlements comptables.

L'application au 1er janvier 2020 des nouveaux principes comptables a pour principaux effets :

- l'inscription au bilan des actifs (3 rubriques créés) et passifs (2 rubriques créées qui n'en connaissaient précédemment qu'une) relatifs aux biens provenant de successions dès leur date d'acceptation, ce qui entraîne corrélativement une diminution des engagements hors bilan reçus ;
- l'impact sur le report à nouveau de plusieurs fondations par retraitement de l'ancien compte d'attente des legs et donations (475) ;
- le reclassement de certaines rubriques au passif (dotations consommables et fonds dédiés)
- la modification de la présentation du compte de résultat avec principalement l'intégration de la variation (reports / utilisation) des fonds dédiés dans le résultat d'exploitation.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments de l'actif est la méthode des coûts historiques.

## 2.2. Principe comptables appliqués

Les statuts de la FONDATION NOTRE DAME lui confèrent la capacité de fondation abritante, ce qui lui permet la constitution de fondations abritées au nom de donateurs (personnes physiques et/ou morales) ou de testateurs. Sans personnalité juridique propre, ces fondations abritées, bénéficient de l'affectation de biens, droits ou ressources.

Chaque établissement comptable a son propre bilan, compte de résultat et Compte d'Emploi par Origine et Destination/Compte Emploi-Ressources (pour ceux faisant appel public à la générosité pour ces deux derniers). En particulier, chaque secteur a ses comptes de trésorerie, ses comptes de créances et de dettes, ainsi que ses comptes d'immobilisations. Les opérations entre fondations abritées sont traitées par « comptes de liaison ».

En conséquence, le plan comptable général est développé pour mieux suivre les activités propres de la collecte de dons par mailing en particulier sur les comptes 611 (sous-traitance : mise sous pli-routage), 622 (rémunérations d'intermédiaires, honoraires), 623 (publicité, publications) et 626 (affranchissements).

La FONDATION ACCUEILLIR LA VIE comprend :

- la collecte des fonds issus de l'appel public à la générosité (dons, donations & legs) et le mécénat d'entreprise et éventuellement des produits accessoires d'appel public à la générosité,
- les charges associées à cette collecte,
- le financement des projets liés à cette activité et éventuellement les charges liées à la mission sociale et à l'accompagnement des projets.

Elle enregistre également :

- La répartition des charges de frais généraux du secteur « Charges Communes » de la Fondation abritante selon la règle adoptée par le Conseil d'Administration de la FONDATION NOTRE DAME ;
- les produits financiers provenant des actifs financiers qui leur sont propres.

### 2.2.1. Comptabilisation des dotations & de revenus des dotations

Les fonds propres, comptabilisés sous la ligne « Apports sans droit de reprise des fondations abritées » sont des dotations non consommables de la fondation abritée à vocation pérenne. Seuls les revenus de ces dotations servent au financement des actions de la fondation concernée. Ce sont les produits nets de charges qui sont enregistrés en dotations. Ces fonds peuvent être revalorisés par décision de leur Comité exécutif, Conseil propre à chaque fondation abritée. Le mouvement est alors enregistré en « dotations complémentaires ».

La FONDATION ACCUEILLIR LA VIE étant une fondation de flux, elle ne dispose pas de dotation.

### 2.2.2. Fonds dédiés

Le traitement comptable des fonds dédiés fait l'objet d'une présentation spécifique :

#### - Dans la présentation des comptes de la Fondation abritée :

La partie des ressources affectées par les donateurs à la fondation abritée qui n'a pas pu être utilisée à la clôture comptable conformément à l'engagement pris à leur égard, reste en résultat et est intégré dans le report à nouveau. Cette présentation est également reprise dans la présentation du Compte Emploi des Ressources.

#### - Dans la présentation des comptes de la FONDATION NOTRE DAME :

La variation des fonds dédiés des fondations abritées est inscrite en charges sous la rubrique « Engagements à réaliser sur ressources affectées à des fondations abritées », en contrepartie d'un compte de passif « fonds dédiés des fondations abritées » dans les comptes de la Fondation abritante (FONDATION NOTRE DAME).

L'utilisation ultérieure des ressources de la FONDATION ACCUEILLIR LA VIE sera inscrite dans un compte spécifique, au niveau de la fondation abritante (FONDATION NOTRE DAME), en produits des exercices futurs (libellé du compte « report des ressources non utilisées des exercices antérieurs») par la contrepartie d'une diminution des postes de fonds dédiés correspondants.

### 2.2.3. Traitement des legs et donations

Le nouveau plan comptable a conduit à des changements importants concernant les legs et donations et notamment leur comptabilisation dès leur acceptation par le Conseil d'Administration de la Fondation Notre Dame alors qu'ils étaient jusqu'alors comptabilisés à l'encaissement (enregistrement en engagement hors bilan à l'acceptation du Conseil et dans le compte d'attente 475 « legs et donations » au fur et à mesure des encaissements/décaissements et comptabilisé en produit net de charges lorsqu'un « lot » (un bien immobilier, les actifs financiers, etc.) de la succession était clos). Ainsi :

- les Donations temporaires d'usufruit acceptées à partir du 1er janvier 2020 figurent à l'Actif / Immobilisations incorporelles à la ligne « Donations temporaires d'usufruit ». Les revenus sont constatés en compte de résultat au moment des encaissements effectifs. Les donations temporaires d'usufruit comptabilisées en immobilisations incorporelles sont amorties sur la durée de la donation temporaire avec pour contrepartie la rubrique « Fonds reportés liés aux legs ou donations ». (voir Note 3.2.1).

Toutefois, comme le permet le règlement, les donations temporaires d'usufruit antérieures au 31 décembre 2019 ou celles dont la valorisation est très incertaine restent enregistrées en engagements hors bilan et les revenus constatés au fur et à mesure des encaissements. (voir Note 6.5)

Les composantes d'un legs ou donations sont désormais les suivantes :

- les Biens reçus par legs ou donations et destinés à être cédés figurent à Actif / Immobilisations corporelles sur la ligne du même nom). Ils sont constitués uniquement des biens immobiliers destinés à être vendus ;
- les créances reçues par legs ou donations (Actif circulant) qui sont l'ensemble des actifs non immobiliers des legs et donations.

Les biens destinés à être cédés comme les créances peuvent faire l'objet de dépréciations.

En contrepartie figure au Passif :

- les dettes des legs ou donations (Passif / Dettes) dès lors qu'elles sont connues et figurent dans la délibération du Conseil d'Administration ;
- les provisions pour charges sur legs ou donations (Passif / Provisions) constituées de toutes les charges liées à la succession et connues au moment de son acceptation ainsi que des obligations résultant des stipulations du testateur ou du donateur que la Fondation s'engage à exécuter en conséquence de l'acceptation du legs ou de la donation ;
- les fonds reportés (Passif / Fonds reportés et fonds dédiés) tant que la succession n'est pas réglée et les montants non encaissés.

En revanche, les assurances-vie demeurent enregistrées en engagements hors bilan dès lors qu'elles sont connues au 31 décembre et comptabilisées en compte de résultat uniquement à leur encaissement.

A partir de la date d'acceptation et jusqu'à la date de cession, les revenus et les charges afférents aux biens reçus par legs destinés à être cédés, sont inscrits en compte de résultat soit selon leur nature lorsque celle-ci est identifiable, soit à défaut dans les comptes :

- « Autres produits sur legs ou donations »,
- et « Autres charges sur legs ou donations »

à l'exception des charges étant identifiées comme répondant aux critères des dettes dont le défunt ne s'était pas libéré au jour de son décès ou des obligations résultant des stipulations du testateur ou donateur.

A la date de clôture, les sommes nettes des legs en cours de réalisation (actifs diminués des passifs en attente) sont neutralisées au compte de résultat par une écriture de « Report en fonds reportés liés aux legs et donations », venant en diminution du produit constaté au compte de résultat à la rubrique « Ressources liées à la générosité du public / legs, donations et assurances-vie »).

Les sommes nettes des legs encaissées sur l'exercice, relatives à des legs ou donations constatées en « Fonds reportés liés aux legs ou donations » en début d'exercice, sont reprises au résultat par le compte « Utilisation des fonds reportés liés aux legs et donations », venant en augmentation du produit constaté au compte de résultat à la rubrique « Ressources liées à la générosité du public / legs, donations et assurances-vie »

Les legs et donations en cours au 31/12/2019, non encore soldés au moment de l'entrée en application du règlement ANC N° 2018-06, ont été comptabilisés avec cette nouvelle règle au 1er janvier 2020. Le compte 475 a été soldé au 1er janvier 2020 par la contrepartie du compte 110 « report à nouveau ». (Cf. Note 3.2.2)

#### 2.2.4. Méthode d'affectation des charges communes aux fondations abritées

Chaque année, le Conseil d'Administration de la FONDATION NOTRE DAME décide de prélever des frais généraux en fonction d'un pourcentage des activités des fondations abritées, assorti d'un forfait fixe.

#### 2.2.5. Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires hors frais d'acquisition des immobilisations). Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- |                         |       |
|-------------------------|-------|
| - Logiciels             | 1 an  |
| - Matériel de bureau    | 5 ans |
| - Matériel informatique | 3 ans |

### 2.3. Zoom spécifique sur le Compte Résultat par Origine et Destination (CROD) et le Compte Emploi-Ressources (CER)

En application de la loi n° 91-772 du 7 août 1991 portant sur les organismes faisant appel à la générosité publique, la Fondation établit un Compte d'Emploi des Ressources (CER) qui fait partie intégrante de l'Annexe aux comptes annuels. Les méthodes d'élaboration et de présentation du CER ont été établies en mettant en œuvre les dispositions du règlement ANC n°2018-06.

Le CROD est un tableau de liaison entre le Compte de résultat et le Compte d'Emploi des Ressources, il permet notamment de déterminer en produits ceux liés à la générosité du public et ceux qui ne le sont pas, les subventions et autres concours publics, les reprises sur provisions et dépréciations et les utilisations des fonds dédiés antérieurs. En charges, trois grandes familles de charges sont déterminées, qui se retrouve dans le CER :

- Les missions sociales ;
- Les frais de recherche de fonds,
- Les frais de fonctionnement.

Il y a également les dotations aux provisions et dépréciations, l'impôt sur les bénéfiques et les reports en fonds dédiés de l'exercice.

La Fondation Notre Dame est une fondation Reconnue Publique de redistribution. Non directement opérationnelle, elle soutient des projets associatifs tout comme les fondations qu'elle abrite. La nature de la Fondation abritée, qui est précisée dans sa convention de création, conduit à déterminer si elle est se rattache à l'appel public à la générosité ou non. Les fondations dites collectrices font ainsi appel public à la générosité. Leurs comptes sont publiés et diffusés systématiquement sur le site internet de la Fondation Notre Dame. A contrario les fondations privées ou patrimoniales fonctionnent sans appel public à la générosité mais uniquement à partir des apports de leurs fondateurs. (Voir Note 6.)



### 3. COMPLEMENTS D'INFORMATION SUR LE BILAN

#### 3.1. Notes sur l'Actif

La FONDATION ACCUEILLIR LA VIE ne dispose pas d'immobilisations financières étant une fondation sans dotation.

##### 3.1.1. Immobilisations incorporelles & corporelles

*Tableau des acquisitions et des cessions de l'exercice*

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2019	Acquisitions	Virements de poste à poste et corrections +/-	Cessions	Au 31/12/2020
Autres postes d'immobilisation incorporelles - logo	240				240
<b>Total Incorporelles</b>					
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés					
<b>Total corporelles</b>					
<b>TOTAL</b>	<b>240</b>				<b>240</b>

*Tableau des amortissements*

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2019	Dotations	Diminutions ou reprises	Au 31/12/2020
Autres immobilisations incorporelles	240			240
<b>Total 1</b>				
<b>TOTAL</b>	<b>240</b>			<b>240</b>

Le logo de la Fondation a été totalement amorti.

##### 3.1.2. Donations temporaires d'usufruit & biens reçus par legs et donations destinés à être cédés

Le boni de liquidation d'une association étant été réalisé durant l'année 2020, il n'y a plus de legs et donations destinés à être cédés au 31/12/2020.

##### 3.1.3. Disponibilités

La FONDATION ACCUEILLIR LA VIE ne dispose pas d'immobilisations financières étant une fondation sans dotation.

	31/12/2020	31/12/2019
Compte sur livret et Compte(s) Courant(s)	538 688 €	386 916 €
<b>TOTAL</b>	<b>538 688 €</b>	<b>386 916 €</b>

Les fonds collectés disponibles étant appelés à être utilisés à brève échéance, les fonds sont systématiquement placés en compte sur livret. Il n’y a plus de projet 2020 à solder en 2021 mais 210 K€ de soutien au fonctionnement des Maisons Magnificat figurent en engagement hors bilan, soit près de 40 % des disponibilités.

### 3.1.4. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d’inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Chiffres exprimés en euros	Montant Brut	A un an au plus	A plus d’un an
Dons perçus en janvier n+1 au titre de l’année n	23 045	23 045	
Créances reçues des legs et donations			
<b>TOTAL</b>	<b>23 045 €</b>	<b>23 045 €</b>	

La totalité des créances concerne des dons non encore encaissés au 31/12/2020 et qui l’ont été en janvier 2021.

### 3.1.5. Créances clients et comptes rattachés

CREANCES	Montant brut	Amort. Prov.	Net 31/12/2020	Net 31/12/2019
Créances clients et comptes rattachés	23 045		23 045	38 315
Créances reçues des legs et donations				
Autres Créances				5 000
<b>TOTAL</b>	<b>23 045€</b>		<b>23 045€</b>	<b>43 315 €</b>

## 3.2. Notes sur le Passif

### 3.2.1. Report à nouveau

Le traitement systématique en fonds dédiés est nécessaire dans les comptes d’une fondation abritante. En revanche, dans les plaquettes des comptes édités spécifiquement pour une fondation abritée, le traitement des fonds dédiés ne s’applique qu’aux fonds dédiés

spécifiques. Toujours dans ces mêmes plaquettes de comptes de fondations abritées, le résultat est traité en report à nouveau de l'année N+1 afin de mieux visualiser le résultat propre à chaque exercice.

La FONDATION ACCUEILLIR LA VIE dispose d'un résultat et d'un report à nouveau en fin d'exercice qui lui est propre. En revanche, dans les comptes annuels de la FND-Abritante (reprenant notamment l'ensemble des comptes des différentes fondations abritées), ce résultat et ce report à nouveau sont directement traités en fonds dédiés car ils correspondent à l'affectation spécifique voulue par les donateurs.

### 3.2.2. Evolution du Report à nouveau de l'année N-1

<b>Report à nouveau au 01.01.2020</b>	<b>335 673 €</b>
<b>Retraitement reliquat des 475 - legs ou donations</b>	<b>- 5 000 €</b>
<b>Résultat 2020</b>	<b>197 482 €</b>
<b>Report à nouveau au 31.12.2020</b>	<b>528 155 €</b>

A la suite de la réforme du plan comptable, les legs et donations qui étaient jusqu'alors comptabilisés à la date de réalisation complète de l'opération sont soldées par la contrepartie du compte 110 "report à nouveau". Le montant - 5.000 € est le solde de l'ancien compte 475 « legs et donations ».

Provision de variation des fonds reportés					
Variation des fonds reportés issus des legs et donations	A l'ouverture de l'exercice	Au 1 <sup>er</sup> janvier	dotation	reprise	A la clôture de l'exercice
<b>Provision de variation des fonds reportés</b>		150 000		150 000	
<b>TOTAL</b>		150 000 €		150 000 €	

## 3.2.3. Etats des échéances des dettes

DETTES	Montant brut fin ex.	Moins d'1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	34 817	34 817		
Autres dettes				
<b>TOTAL</b>	<b>34 817 €</b>	<b>34 817 €</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

*Dettes fournisseurs et comptes rattachés*

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2020	Au 31/12/2019
Fournisseurs	34 713	11 010
Fournisseurs factures non parvenues	104	
<b>Valeurs nettes comptables</b>	<b>34 817 €</b>	<b>11 010 €</b>

## 3.2.4. Charges à payer

Le montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan s'élève à :

Rubriques	Exercice 2020	Exercice 2019
<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	34 713	11 010
<b>DETTES FINANCIERES</b>		
Soutiens de projets engagés à verser		82 488
<b>DETTES</b>	<b>34 713 €</b>	<b>93 498 €</b>



## 4. COMPLEMENT D'INFORMATION SUR LE COMPTE DE RESULTAT

### 4.1. Legs, donations et assurances-vie

	Montants
<b>Produits</b>	266 415
Montant perçu au titre d'assurances-vie	
Montant de la rubrique de produits "Legs ou donations" définie à l'article 213-9	10 415
Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	106 000
Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations	150 000
<b>Charges</b>	100 000
Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	100 000
Dotation aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Report en fonds reportés liés aux legs ou donations	
<b>SOLDE DE LA RUBRIQUE</b>	<b>166 415 €</b>

166 K€ de legs et donations figurent en 2020 au compte de résultat. Il n'y a plus de dossiers de legs et donations en cours.

### 4.2. Charges administratives communes

Les charges administratives communes (1.252.012 €) consistent en services de la Fondation abritante au profit de ses fondations abritées : il s'agit principalement du suivi légal, fiscal, déontologique et du suivi comptable et financier des fondations abritées et du Programme Entraide de la FONDATION NOTRE DAME. Elles s'élèvent en 2020 pour la FONDATION ACCUEILLIR LA VIE à 16 259 €.

### 4.3. Projets soutenus

	Projets nets engagés	
	Nombre	Montant
Projets soutenus par décision du Comité exécutif	2	260 000 €
<b>Total des missions sociales Fondation</b>	<b>2</b>	<b>260 000 €</b>

Les soutiens apportés concernent le fonctionnement des maisons de Ligueil et Laval. Il n'y a pas eu de votes pour des travaux en 2020 mais en revanche, les travaux votés antérieurement ont été réalisés et les projets soldés (82,5 K€).



## 5. COMMENTAIRES SUR LE CROD (COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION) ET LE CER (COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES)

### 5.1. Produits (CROD)/Ressources (CER) par origine

#### 5.1.1. Produits liés à la générosité du public / Dons, legs et mécénat (Rubrique 1)

Il s'agit essentiellement de dons manuels, de legs, assurances-vie, droits d'auteur et donations simples ou donations temporaires d'usufruit ainsi que désormais du Mécénat d'entreprises et autres personnes morales.

Il est précisé « dons affectés » quand les donateurs n'ont pas donné pour l'ensemble des actions portées par la Fondation mais ont précisé spécifiquement leur volonté de soutenir un projet précis ou que la Fondation a recueilli des dons dans le cadre d'une collecte affectée à un projet donné.

#### 5.1.2. Autres produits liés à la générosité du public (rubrique 1.3)

Les autres produits liés à la générosité du public sont essentiellement les produits financiers issus des ressources collectées auprès du public.

#### 5.1.3. Subventions & autres concours publics (rubrique 3)

Le modèle économique de la Fondation repose sur la générosité publique. Il n'y a pas de recherche organisée de subventions et autres concours publics. Ces démarches sont éventuellement portées directement par les œuvres bénéficiaires.

#### 5.1.4. Utilisation des fonds dédiés antérieurs

La variation des fonds dédiés est explicitée dans les annexes aux comptes de la FND, au point 4.2.2. Il n'y a pas de sujet pour la Fondation Accueillir la Vie.

#### 5.1.5. Contributions volontaires en nature (CER)

Les contributions volontaires en nature sont explicitées dans les annexes aux comptes, au point 7.3.

#### 5.1.6. Report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice (CER)

Dans le CER spécifique de chaque fondation faisant appel public à la générosité, le report des ressources ne concerne que les ressources qui ne sont pas affectées par les donateurs à un emploi plus restrictif que l'objet général de la fondation abritée.

## 5.2. Emplois

### 5.2.1. Contenu des missions sociales

N'étant pas directement opérationnelle mais étant une fondation de collecte et de redistribution, la Fondation Accueillir la Vie a l'essentiel des missions sociales constitué par des « versements à d'autres organismes » correspondant à son objet social (voir Note 1.1 et note 1.2 Faits marquants de l'exercice).

Ces versements font l'objet de délibérations de la gouvernance et sont d'abord comptabilisés en engagement et versés au fur et à mesure des appels de fonds par les associations bénéficiaires.

### 5.2.2. Frais de recherche de fonds

La Fondation est financée par la générosité du public. A ce titre, elles engagent des frais d'appel et de traitement des dons, y compris des frais de legs et donations. Sont inclus dans les frais d'appel public à la générosité tous les frais de personnel engagés dans la recherche de fonds. Les frais d'appel public à la générosité excluent les charges immobilières inscrites en charges de fonctionnement. Les politiques d'appel public à la générosité sont décidées par le Comité exécutif de la Fondation.

### 5.2.3. Contenu des frais de fonctionnement

Les frais de fonctionnement sont de trois ordres :

- La contribution aux charges communes de la Fondation Notre Dame pour son accompagnement et suivi comptable, financier, légal et déontologique.
- Les charges de location et de gestion immobilière pour les locaux (si ces derniers ne sont pas mis à disposition gracieusement).
- Les charges financières correspondent à celles inscrites aux comptes de résultat et concernent essentiellement les fondations ayant une dotation.

### 5.2.4. Reports en dédiés de l'exercice

Les engagements à réaliser sur ressources affectées concernent que les fonds affectés par les donateurs à un emploi plus restrictif que l'objet général de la fondation abritée.

5.3. CER 2019

CER 2019 de la Fondation ACCUEILLIR LA VIE

Emplois	Emplois		Ressources	Ressources	
	Compte de résultat	Affect. par emploi des ress. collectées auprès du public sur N		Compte de résultat	Suivi des ress. collectées auprès du public et utilisées sur N
			Report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice		233 079
<b>1 Missions Sociales</b>	<b>182 896</b>	<b>182 896</b>	<b>1 - Ressources collectées auprès du public</b>	<b>353 731</b>	<b>353 731</b>
1-1 Réalisées en France	182 896	182 896	1-1 Dons et legs collectés	352 980	352 980
- Actions réalisées directement			- Dons manuels non affectés	352 980	352 980
- versements à d'autres organismes agissant en France	175 000	175 000	- Dons manuel affectés		
- Accompagnement des projets	7 896	7 896	- Legs et autres libéralités non affectés		
			- Legs et autres libéralités affectés		
1-2 Réalisées à l'étranger			1 -2 Autres produits liés à l'appel à la générosité du public	751	751
- Actions réalisées directement			- Produits accessoires aux frais d'appel à la générosité du public		
- Versements à un organisme centrale ou d'autres organismes			- Produits financiers	751	751
			- Loyers et remboursement de charges		
<b>2 Frais de recherches de fonds</b>	<b>59 175</b>	<b>59 175</b>	<b>2 - Autres fonds privés</b>		
2-1 Frais d'appel à la générosité du public	59 175	59 175	<b>3 - Subventions &amp; Autres concours publics</b>		
Ratio Frais d'appel à la générosité du public / total ressource collectées	16,73%		<b>4 - Autres Produits</b>		
2-2 Frais de recherche des autres fonds privés			- Produits financiers		
2-3 Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics			- Loyers		
2-4 Frais d'information et de communication					
<b>3 Frais de fonctionnement</b>	<b>16 962</b>	<b>16 962</b>			
- Frais de gestion	13 060	13 060			
- Frais de gestion immobilière	3 902	3 902			
- Charges financières					
		259 033			
<b>I - Total des emplois de l'exercice inscrits au compte de résultat</b>	<b>251 137</b>		<b>I - Total des ressources de l'exercice inscrites au compte de résultat</b>	<b>353 731</b>	
<b>II - Dotations aux provisions</b>			<b>II - Reprises des provisions</b>		
<b>III - Engagements à réaliser sur ressources affectées</b>			<b>III - Report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs</b>		
<b>IV - Excédent de ressources de l'exercice</b>	<b>102 594</b>		<b>IV - Variation des fonds dédiés collectés auprès du public</b>		
<b>V -TOTAL GENERAL</b>	<b>353 731</b>		<b>V - Insuffisance de ressources de l'exercice</b>		
<b>V - Parts des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par des ressources collectées auprès du public</b>					
<b>VI - Neutralisation des dot. aux amort. des immo. financées à compter de la 1ère application du réglt par les ress. collectées auprès du public</b>					
<b>VII - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public</b>		259 033	<b>VI - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public</b>		259 033
			<b>Solde des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en fin d'exercice</b>		327 777
<b>EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>					
Missions sociales			Bénévolat		
Frais de recherche de fonds			Prestations en nature		
Frais de fonctionnement et autres charges			Dons en nature		
<b>TOTAL</b>			<b>TOTAL</b>		



## 6. AUTRES INFORMATIONS

### 6.1. Locaux

La FONDATION ACCUEILLIR LA VIE est domiciliée 2, RUE CHARLES GILLE, A TOURS (37).

### 6.2. Effectifs

Année	Cadres & assimilés cadres	ETP Cadre	Non-cadres	ETP Non Cadres	Total	Total ETP
2019	1	0,34	1	0,40	2	0,74
2020	2	0,49	1	0,34	3	0,83

La Fondation bénéficie de deux personnes au secrétariat et à la relation donateurs. Depuis septembre 2021 a également été recrutée une déléguée générale à temps partiel, partagée avec l'association Magnificat.

### 6.3. Contribution des bénévoles

Le barème retenu pour la valorisation du bénévolat est un barème simple et lisible, avec trois niveaux de bénévolat :

Le temps d'un « administrateur » : valorisé à 4.3 fois le SMIC chargé.

On considère que le travail demandé par un Conseil d'administration, un Comité exécutif, ou encore un Comité de fondation privée, représente l'équivalent d'un jour de travail par bénévole et par Conseil ou Comité,

Le temps d'un bénévole « cadre » : valorisé à 2,2 fois le SMIC augmenté des charges patronales,

Le temps d'un bénévole « employé » : valorisé au SMIC augmenté des charges patronales.

Fonction	ETP 2020	Valorisation 2020
B. Comité	0,08	9 692
	<b>0,08</b>	<b>9 692 €</b>

Contributions volontaires en nature	2020	2019		2020	2019
<b>Emplois de l'exercice</b>			<b>Ressources de l'exercice</b>		
<b>1 - Contributions volontaires aux missions sociales</b>			<b>1 - Contributions volontaires liées à la générosité du public</b>		
Réalisées en France			Bénévolat	9 692	
Réalisées à l'étranger			Prestations en nature		
			Dons en nature		
<b>2 - Contributions volontaires à la recherche de fonds</b>					
<b>3 - Contributions volontaires au fonctionnement</b>	9 692				
<b>TOTAL</b>	<b>9 692 €</b>		<b>TOTAL</b>	<b>9 692 €</b>	
Rappel du tableau relatif aux fonds dédiés pour la partie relevant de la générosité du public					
<b>Fonds dédiés liés à la générosité du public en début d'exercice</b>					
(-) utilisation					
(+) report					
<b>Fonds dédiés liés à la générosité du public en fin d'exercice</b>					

#### 6.4. Honoraires du Commissaire aux comptes

Ils comprennent les travaux réalisés au titre de l'exercice dont les missions spécifiques entreprises sur les fondations abritées. Ils s'élèvent à 87 225 € dont 17 K€ au titre du contrôle légal et 69 K€ au titre des autres services (rapports et attestations pour le comptes des fondations abritées). Ils sont partagés avec l'ensemble des fondations abritées à travers les charges administratives communes de la Fondation abritante.

#### 6.5. Engagements hors bilan

##### 6.5.1. Engagements donnés

Engagements donnés	Total	-1 an	de 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Engagements donnés	210 000 €	210 000 €		
<b>TOTAL</b>	<b>210 000 €</b>	<b>210 000 €</b>		

Comme en 2019, la Fondation s'est engagée à soutenir en 2021 le fonctionnement des maisons de Laval et Liguéil à hauteur de 210 000 € pour leur fonctionnement.

##### 6.5.2. Engagements reçus

Il n'y a pas d'engagement reçu.